



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

Communiqué de presse

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 30 avril 2018 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,34 par action, soit € 1,139 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n°8 sera payable à partir du 15 mai 2018 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de Jacquot SCHWERTZER, Michèle DETAILLE, Grégoire CHERTOK, Jacques ELVINGER, Jürgen VANSELOW, Frank WAGENER, Jo SANTINO et Pierre DRION.

Par ailleurs, l'Assemblée générale ordinaire a nommé un nouvel administrateur en la personne de Madeleine JAHR.

Le Conseil d'administration a reconduit Jacquot SCHWERTZER dans sa fonction d'Administrateur-délégué et François TESCH dans sa fonction de Président exécutif.

Le rapport annuel 2017 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration

Leudelange, le 30 avril 2018

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu.

Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu